



Base de données des adresses et des locaux Besoins des opérateurs de communications électroniques

Réunion AFIGéO
21 mars 2013


Intervenant : Lionel Grotto, ARCEP, unité réseaux d'accès en fibre optique et usages du très haut débit

Etre réaliste, c'est préférer une réforme modeste, qui en permet une autre, à un miracle impossible.
Habib Bourguiba

Calendrier et contexte



- ▶ Décembre 2012 : consultation des opérateurs par le CETE de l'Ouest sur les besoins en termes de bases de données des adresses et des locaux
 - France Télécom
 - SFR
 - Free
 - Bouygues Telecom
 - Numericable

 - ▶ Février 2013 : consultation des opérateurs et des associations de collectivités locales (par rapport aux réseaux d'initiative publique) sur un cahier des charges d'une base de données unique de référence des adresses et des locaux. Réponses reçues :
 - France Télécom
 - Bouygues Telecom
 - SFR
 - Altitude Infrastructure
 - Région Aquitaine
- 

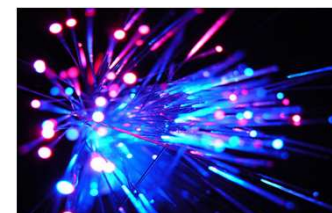
Opportunités liées à la création d'une base de données adresses

- ▶ A l'heure actuelle, utilisation de nombreuses bases distinctes
 - **Outil d'identification des lignes de cuivre (SETIAR), propriété de France Télécom**, qui permet aux opérateurs dégroupés de vérifier si la ligne de cuivre existe ou doit être construite à l'adresse indiquée par le futur abonné ; réutilisation possible des données par les opérateurs dégroupés pour le déploiement des nouveaux réseaux ;
 - **Déploiements FttH**
 - **La Poste (Mediapost)** : référentiel choisi par les principaux FAI nationaux et les délégataires de réseaux d'initiative publique (RIP) pour assurer l'interopérabilité des systèmes d'information
 - **Données fiscales** (fichiers MAJIC III) disponibles auprès de la DGFIP pour les collectivités territoriales.

- ▶ Le déploiement du FttH, une opportunité unique : quel référentiel partagé ?
 - Insuffisances de la base Mediapost en zones rurales ; les fichiers fiscaux pourraient apporter des compléments utiles
 - Intérêt de la **disponibilité pour le secteur de données issues des fichiers fiscaux**

- ▶ Problèmes de discrimination entre opérateurs : une BD adresses est un avantage commercial conséquent et non dupliquable.
 - De petits acteurs ou des acteurs délivrant des services "de niche" n'ont pas accès aux mêmes données que les grands opérateurs nationaux. Opportunité de développement des services : géomarketing, etc.

- ▶ Suivi public des déploiements, suivi pour les opérateurs de la migration cuivre / fibre voire de l'extinction du cuivre (enjeu commercial pour les opérateurs de croisement des bases).



Principaux bénéfices attendus – retour des consultations

- ▶ Mieux planifier, mieux déployer
 - Géolocalisation, nombre de logements par bâtiment, type de bâtiment
 - Etudes pré-déploiement (éviter des piquetages inutiles)
 - Dimensionnement du réseau lors du déploiement (éviter de coûteuses reprises ultérieures)

- ▶ Mieux commercialiser, mieux gérer
 - Géolocalisation à la parcelle ou au bâtiment (SIG) ou/et base d'adresses
 - Idéalement identification des locaux
 - Fiabiliser les passages de commande, les raccordements clients, le SAV.
 - Difficultés des passages de commande sur le réseau cuivre
 - un % élevé de commandes demandent des interventions de techniciens car les informations d'adresse dans la base cuivre de France Télécom ne sont pas suffisantes. → coûts élevés pour l'ensemble des opérateurs
 - Écrasements à tort
 - Faciliter le changement d'opérateur et accélérer le développement des services

Attentes des opérateurs par rapport à la démarche de base de données adresse – retour des consultations

- ▶ Nécessité de pouvoir contribuer/enrichir le référentiel pour éviter les blocages. Engagement sur la qualité des données et la correction rapide d'erreurs (mise à jour mensuelle évoquée).
- ▶ Attente par rapport aux coûts, à l'interfaçage avec le SI et aux conditions juridiques. Les principaux opérateurs sont prêts à contribuer, à discuter des conditions précises mais attendent des précisions sur la démarche.
- ▶ Fort besoin d'une base pour les habitats neufs et en construction.
- ▶ Besoin que tous les acteurs utilisent le même référentiel (inter-opérabilité) ? Des avis partagés
 - Certains acteurs qui disposent déjà d'un patrimoine de données conséquent et d'un SI fortement structuré autour de ces données souhaiteraient que l'utilisation d'une BD unique ne soit pas imposée
 - D'autres acteurs souhaiteraient que l'utilisation de cette base soit imposée pour surmonter les difficultés de sa mise en place dans les SI, et y voient une opportunité d'améliorer la qualité de la base adresses cuivre.
- ▶ Une base jusqu'au logement ?
 - Trop difficile et non prioritaire pour certains opérateurs, indispensable pour d'autres
 - Une séparation des problématiques "adresses / bâtiments / cage d'escalier" et "logement" semble en tout état de cause pertinente pour faire évoluer en parallèle ces 2 sujets distincts.

Merci de votre attention

